



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Plan d'urgence pour la rentrée ? Pas vraiment !

La CGT Éduc'action a été reçue ce matin, sur les perspectives de la rentrée par le ministre, sans le ministre....

Jean-Michel Blanquer étant absent, alors que sa présence était prévue, nous avons dû discuter avec ses conseillers.

Nous avons, tout d'abord, fait part de notre incompréhension quant au nouveau protocole sanitaire qui est en opposition avec le décret, notamment sur le « 1 mètre de distance ». Une fois de plus, ce manque de cohérence laisse les personnels dans l'expectative, voire même dans l'anxiété. Nous avons demandé que ce point soit clarifié d'urgence.

Toujours concernant ce protocole, si les personnes vulnérables continuent de bénéficier d'autorisations d'absence, il n'en est pas de même pour les personnels qui vivent avec une personne vulnérable. Pourtant dans le secteur privé, ces autorisations d'absence restent d'actualité et les salarié-es concerné-es peuvent effectuer du télétravail. Cette exception pour les personnels de l'Éducation est incompréhensible. La CGT Éduc'action exige que les agent-es de l'Éducation soient traité-es comme les salarié-es du privé.

Sur les conditions de rentrée, la volonté de développer le télé-enseignement, sous une forme hybride, nous inquiète. Nous avons pu mesurer le stress que cela pouvait générer pour les personnels enseignants et le confinement a démontré que le télé-enseignement ce n'était pas l'École. La CGT Éduc'action réaffirme son refus de généraliser cette mesure qui n'était qu'un moyen de maintenir, pour les élèves, un lien avec les apprentissages et pas une pseudo « continuité pédagogique ».

Concernant les 2S2C, le ministère s'est voulu rassurant en insistant sur l'aspect temporaire de ce dispositif : il n'est pas question de transférer les missions d'EPS et de culture artistique. La CGT Éduc'action continue d'exiger le retrait de ce dispositif.

Bien évidemment, nous avons insisté sur la nécessité d'un collectif budgétaire pour faire face à cette rentrée exceptionnelle : des moyens supplémentaires nous semblent indispensables. Les réponses apportées par le ministère ne nous ont pas convaincu-es. Intensifier les dispositifs « devoirs faits » ou l'aide personnalisée n'est pas à la hauteur des enjeux. Concernant la voie professionnelle, il nous paraît urgent d'accentuer les moyens sur les enseignements disciplinaires quitte à mettre entre parenthèses les dispositifs nouveaux mis en place lors de la réforme de la voie pro comme la co-intervention par exemple : nous avons eu une fin de non-recevoir !

Les élèves en grande difficulté scolaire à l'issue de la période que nous venons de vivre, doivent bénéficier d'un accompagnement fort qui doit passer par un véritable plan d'urgence en terme de moyens humains avec des emplois de titulaires. Ce n'est, de toute évidence, pas cette option que le ministère semble privilégier.

Plus que jamais, il faut que le ministre entende la revendication des personnels pour une rentrée digne pour tous et toutes les élèves. C'est la raison pour laquelle, la CGT Éduc'action s'inscrit pleinement, avec d'autres organisations syndicales dans la journée d'action du 24 juin.

Montreuil, le 19 juin 2020